

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association des parents « Van Meyel »

AG du 25/11/2024

Membres présents de l'AP : Aurore Le Gal (présidente), Pascal (chargé de communication, Véronique Pardon (secrétaire).

Présences de parents : Catheline, Tanguy, Cécile, Séverine, Amélie, Jérémie, Grégorio, Fabio, Manuela, Ana et Pedro.

Membres absents de l'AP : Fabian Fontenelle (trésorier)

Objet de l'AG : renouvellement des mandats pour l'AP + renouvellement du conseil de participation. Toute les personnes présentes sont d'accord avec l'ordre du jour.

Début de la séance à 19.00

1. Explication des différents postes pour les nouveaux participants et potentiels candidats :

- Chargé de communication : faire vivre les publications sur les réseaux et autres.
- Trésorier : gestion des comptes
- Secrétaire : retranscription des PV
- Présidente : chapote le tout
- Le conseil de participation regroupe 3 ou 4 parents qui participe à 4 réunion par an avec le PO, les représentants du corps éducatif, les représentants du personnel technique et 1 ou 2 membres de l'association de parents. Ces réunions se déroulent en visio sur le temps de midi et ne concernent que les points généraux de l'école.
- L'AP et le CP sont 2 organismes différents
- Le CP a le droit de demander une vue sur les compte de l'école 1x/an.

2. Election du nouveau bureau de l'AP : résultats des votes

- Se présente comme Président.e : Manuela → élue par défaut à l'unanimité.
- Se présente comme trésorier.e : Véronique → élue par défaut à l'unanimité.
- Se présente comme chargé de communication : Cécile et Arno → Cécile élue à l'unanimité.
- Se présente comme secrétaire : Séverine → élue par défaut à l'unanimité.

Le nouveau bureau de l'AP est donc complet. Celui-ci décide que la visibilité doit être accentuée et désigne donc Arno comme chargé de communication adjoint.

3. Rapport financier

Mme Aurore Le Gal nous communique le montant disponibles sur le compte en banque de l'AP : 2578,35€.

Sur cette somme, il faut encore payé les journaux de classe 2024-2025 (+/- 1000€)

Sur la somme restante (1578,35€), toutes les personnes présents marquent accord pour que Mme Le gal se rembourse avec le compte de l'AP les sommes avancées pour les frais d'avocat dans l'affaire de Mme de Noore.

Pour rappel, Mme de Noore, ex directrice de l'école à volé la caisse de l'école pour payer des frais privés.

L'AP n'était pas une personne morale, Mme Le Gal a dû introduire une requête en constitution en son nom propre et payer la provision pour l'avocat qui défend les intérêts de l'école.

Après le premier non-lieu, l'avocat a demandé une requête en devoirs complémentaires.

Mme Le gal et Mme de Noore sont toutes deux convoquées par la brigades financières (13/12 pour Mme Le Gal).

Il est à noter que Mr Maingain a promis l'octroiement d'un subside exceptionnel à l'AP pour le remboursement des frais d'avocat. Ce remboursement ne pourra se faire que lorsque l'affaire sera clôturée.

A ce jour, Mme Le Gal a été condamnée à 3000€ d'indemnité de procédure. Cette somme n'a pas été payée dans l'attente des conclusions de la brigades financières.

Selon les projections, les frais d'avocat ne devront pas dépasser le montant de la provision déjà versée.

Pour l'organisation des futurs évènements, il faut prévoir entre 800 et 1000 euros par évènement (souper des parents, BBQ, ...)

4. Projets pour l'année scolaire 2024-2025

- Souper des parents :

Il faut réserver la salle au plus vite (locasalle@woluwe1200.be)

Mme Le gal émet le souhait que le thème de cette année puisse être « Festival de Canne »

La date du souper à prévoir vers le mois de mars 2025.

Il faudra veiller à travailler la communication pour avoir plus de parents présents que les années précédentes. (Concours inter classe ?)

Penser à contacter les guides horizons de la 14^{ème} pour proposer un service de baby-sitting

- Brocante d'hiver / brocante d'été

Brocante uniquement accessibles aux vendeurs parents de l'école et centrée sur la vente de jouets/livres/vêtements d'enfants.

5. Points à aborder lors du prochain conseil de participation du 3/12/24

- Ligne blanche continue sur l'avenue Georges-Henri pour éviter les demi-tours devant l'école.
- Études dirigées (ASBL bambins futés)
- Kathleen , Pedro, Tanguy Arno et Valérie participeront au prochain CP (+ Jérémie et Pascal comme suppléant)
- Le lien de connexion Teams sera envoyé par Mr Ligot
- Le PV sera rédigé et envoyé par Mr Ligot.

6. Divers

- Pédro demande à pouvoir consulter le rapport financier du compte en banque
- Pedro demande également d'avoir plus de temps pour préparer les questions + de fond pour les conseil de participation.

Fin de la séance à 20.58